

Le 23 février 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 16 février 2023

Publié le : 23/02/2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City – 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

La séance est ouverte à 18h02 et levée à 18h07.

Etaient présents: Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Gabriel BAULIEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Michel JASSEY, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

<u>Etaient absents</u>: Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, Mme Anne BENEDETTO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Frank LAIDIE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU.

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul MICHAUD.

<u>Procurations de vote</u>: Mme Frédérique BAEHR à Mme Marie ZEHAF, Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Lorine GAGLIOLO.

Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Bourgogne Franche-Comté Validation des demandes de portage sollicitées dans le cadre de la tranche annuelle 2023 du Plan Pluriannuel d'intervention de l'EPFL 2021-2025

Rapporteur: M. Aurélien LAROPPE, Vice-Président

Inscription budgétaire	
Sans incidence budgétaire	

Résumé:

Chaque année, l'Etablissement Public Foncier Local du « Doubs-Bourgogne-Franche-Comté » invite ses « intercommunalités-membres » à procéder à un recensement des demandes de portage foncier sollicitées sur leur territoire pour établir son programme d'intervention.

L'EPFL « Doubs-Bourgogne-Franche-Comté » assure des missions de portage foncier au bénéfice de ses intercommunalités membres et de leurs communes.

Pour établir son programme, il invite annuellement chaque intercommunalité à recenser les demandes de portages sollicitées sur son territoire.

Dans ce contexte, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole a procédé fin 2022 au recensement des demandes de portage émises par ses communes membres et ses structures associées, au titre de l'année 2023.

A l'issue de ce recensement, il est proposé d'inscrire pour la tranche annuelle 2023 du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL 2021- 2025, les demandes de portage suivantes.

I - Demande de la commune de Byans-sur-Doubs

Nature du projet : Zone d'habitat avec logements collectifs et individuels

Périmètre de l'opération : 14 955 m²

PLU : Zone AU1 et A du PLU communal - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de

programmation (L123-1-4 et R123-3-1) - A la combe (OA6)

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface parcelle m²	Nature des emprises
ZA	95	La Grande Combe Route de la Grotte	14 955 m²	Non bâtie Terres agricoles avec dolines à préserver

Montant estimé: 100 000 €

II - Demande de la commune de Cussey-sur-l'Ognon

Nature du projet : Equipements publics - Terrains jouxtant l'école primaire, locaux de loisirs et

multigénérationnels

Périmètre de l'opération : 2 212 m² PLU : Zone UB du PLU communal

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface parcelle m²	Nature des emprises
AC	40	Sur la Ville	14 m²	Non bâties
AC	302		2 198 m²	Non paties

Montant estimé : 100 000 €

III - Demande de la commune de Chalezeule

Nature du projet : Création d'une maison d'accueil pour personnes âgées

Périmètre de l'opération : 11 845 m²

PLU : Zone UB, N et UA avec emplacement réservé n°10 destiné à un équipement pour personnes

Agées

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface parcelle m²	Nature des emprises
AS	2	4 Grande Rue	1 444 m²	
AS	234		7 611 m²	Bâties et non bâties
AS	3	Corvée Maréchal	680 m²	Daties et non baties
AS	1		2 110 m²	

Montant estimé: 400 000 €

IV - Demandes de la commune de Saint-Vit

Projet 1

Nature du projet : Requalification urbaine avec création d'un pôle de commerces, de services et de petits collectifs (logements locatifs, sociaux, PSLA, accession à la propriété).

Périmètre de l'opération : llot centre-ville

PLU: zone UBAa- N - UA F

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface parcelle m²	Nature des emprises
AM	129	Champ Marmot	17 m²	Non bâtie
AM	131	Champ Marmot	132 m²	Non bâtie
AM	130	Champ Marmot Rue de Besançon	36 m²	Non bâtie
AM	143	Champ Marmot	3 078 m²	Bâtie et non bâtie
AM	133	Rue de Besançon	291 m²	Bâtie - bien en copropriété
AM	9	9 Rue de Besançon	1 336 m²	Bâtie - bien en copropriété

Montant estimé : 1,3 m€ (vaste unité foncière comprenant des biens bâtis en copropriété)

Projet 2

Nature du projet : veille foncière propriété bâtie situées au centre- ville Périmètre de l'opération : propriété bâtie et terrain d'aisance 3760 m²

PLU: zone UA

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface parcelle m²	Nature des emprises
AP	328	Rue Traversière	3 760 m²	Bâtie

Montant estimé : 700 000 €

V - Demande de la commune de Pouilley-les-Vignes

Nature du projet : Création zone humide - réhabilitation de la Lanterne

PLU: Zone N et Nh du PLU -

Périmètre de l'opération : 17 965 m²

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface parcelle m²	Nature des emprises
АО	163		480 m²	
AO	164		898 m²	
AA	264	A Coupot	632 m²	Non bâties
AA	269		2 229 m²	
AA	273		13 726 m²	

Montant estimé: 10 000 € (zone N)

VI - Demande de la commune de Thoraise

Nature du projet Zone d'habitat dont résidence collective, (densification village et diversité habitat) Périmètre de l'opération : site de 49 ares dont parcelles détenues par la commune

PLU: Zone UB - Secteur OAP 3, au lieu - dit A Surotte

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface parcelle m²	Nature des emprises
AA	118		210 m²	
AA	124	A Surotte	819 m²	
AA	125		107 m²	Non bâties
AA	127		404 m²	Non balles
AA	126		213 m²	
AA	123		685 m²	

Surface totale: 2 438 m²

Montant estimé: 170 000 € Estimation France Domaine du 30/11/2021

VII - Demande de la commune de Rancenay

Nature du projet : Création d'un complexe communal - réserve foncière

PLU : parcelles partiellement en zone N et pour une surface de 12 892 m² en zone AU et 1AU

Périmètre de l'opération : 13 795 m²

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface parcelle m²	Nature des emprises
А	263		6 136 m²	
А	266	Route de Montferrand	7 165 m²	
А	267		3 442 m²	Non bâties
-	40	Champa du Dong	3 188 m²	
В	18	Champs du Rang	1AU	

Montant estimé : 100 000 €

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de portage foncier sollicitées, au titre de la tranche annuelle 2023 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL « 2021-2025 »,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter pour le compte de Grand Besançon Métropole, l'inscription de ces opérations au PPI de l'EPFL.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 26

Contre: 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,

Jean-Paul MICHAUD Vice-Président Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAUL/EU 1er Vice-Président